



**Créer ensemble un parc naturel et agricole
métropolitain Parc des Jalles**

**Grande Journée 2 – 14 mai 2019
Atelier de co-construction avec les acteurs**

14 mai 2019



DÉROULE DE LA JOURNÉE



Un atelier participatif de co-construction



Objectifs de la Grande Journée #2

● Définir le contenu du Projet de territoire

Cette journée a pour objectif de **définir le contenu du Projet Territorial** en mettant l'accent sur le **dialogue entre les acteurs du territoire** dans leur diversité.

● Trois temps d'expression

Temps 1 – 14h00-14h40 : Séance plénière avec les acteurs du territoire

- Mise en lumière des objectifs politiques métropolitains du Parc des Jalles – Andréa Kiss (Maire du Haillan)
- Rappel des objectifs du Parc des Jalles – Elise Génot / Catherine Delaloy (Direction de la Nature)
- Rappel des éléments saillants de la Grande Journée de Concertation #1 du 4 Avril 2019 – Sophie Lebreton (Ecologie Urbaine & Citoyenne)

Temps 2 – 15h – 17h : Atelier de définition des objectifs du Parc des Jalles

Temps 3 – 18h – 20h : Le grand public

LA CRÉATION DE L'OAIM PARC DES JALLES

○ Un objectif commun : la valorisation des espaces naturels et agricoles

Un projet qui s'apparente à celui d'un parc naturel régional, basé sur un projet de territoire et un programme d'actions co-écrits avec les acteurs

Un projet qui met au centre la préservation des paysages, des espaces naturels et la valorisation de l'activité agricole

Un projet de parc naturel et agricole métropolitain qui vise à

- Garantir une identité propre à ce vaste territoire
- Coordonner les actions des acteurs privés et publics

Un projet sous forme d'**Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain (OAIM)**

Un outil choisi par les élus (parmi d'autres tels que l'association, la société d'économie mixte (SEM), le Groupement d'Intérêt Public (GIP)...

Objectifs de l'OAIM

- Affirmer l'importance de ce territoire pour toute la métropole
- Instaurer une gouvernance intercommunale (10 communes + Métropole)
- Mobiliser les moyens métropolitains (humains, techniques, financiers...)

Le Parc des Jalles : une opportunité de valorisation

○ Un calendrier de projet

Avril – juin 2019 : co-construction du projet de territoire, du pacte territorial et du programme d'actions

Automne 2019 : Concertation réglementaire grand public (code de l'environnement)

Fin 2019 : bilan de la concertation, dépôt de la demande d'avis à l'Autorité Environnementale (services de l'Etat)

Fin 2019 – début 2020 : Avis de Autorité environnementale

Mi-2020 : Enquête publique

Fin 2020 : création du parc naturel et agricole métropolitain Parc des Jalles

Un projet en cours d'élaboration, qui n'est pas figé et auquel vous êtes invités à contribuer

Un processus réglementaire pour un projet qui n'a pas de visé réglementaire et n'ajoute pas de contraintes supplémentaires à celles existantes

○ Co-construire un projet de territoire

Exemple de la Charte du Parc naturel régional du Médoc en cours de création

1/ Accorder les activités humaines avec les dynamiques naturelles

- > Progresser ensemble par l'échange pour améliorer la gestion durable des milieux
- > Préserver et valoriser les éléments constitutifs des grands ensembles paysagers du Médoc
- > Favoriser la transition énergétique

2/ Prendre soin des équilibres du Médoc pour renforcer son essor

- > Cultiver l'initiative économique locale
- > Inciter au développement d'un système alimentaire local
- > Renforcer les solidarités sociales
- > Enrichir la culture médocaine

3/ Structurer la relation avec la Métropole

- > Conduire une utilisation de l'espace sobre et qualitative
- > Rechercher les bonnes échelles de coopération pour renforcer les dynamiques économiques locales
- > Poursuivre le développement d'une offre touristique diversifiée et cohérente

○ Co-construire un projet de territoire

Axes retenus suite à la 1^{re} Grande Journée

Ça veut dire quoi ?

Définir un futur désirable pour le territoire

Se donner des objectifs communs

Fixer des priorités

Etablir des modalités de travail en commun

Axes retenus suite à la 1^{re} Grande Journée

1/ Le Parc des Jalles, un territoire productif

- >
- >
- >

2/ Le Parc des Jalles, un territoire écologique

- >
- >
- >
- >

3/ Le Parc des Jalles, un territoire à vivre et à découvrir

- >
- >
- >

○ Un parc naturel et agricole c'est / ce n'est pas ?? C'est un territoire productif

Ce serait...

Le développement et la mise en valeur de l'activité agricole (production, commercialisation, diversification, transformation, ...)

Le Parc des Jalles est un territoire privilégié pour la mise en œuvre de la politique agricole métropolitaine co-écrite avec les agriculteurs

Des spécificités concernant l'activité sylvicole ?

Quels besoins ou perspectives concernant les autres activités (gravières...) ?

Quels opportunités et besoins de développement d'activités économiques autres que agricoles ?

Commerce, activités de services...

Et vous ? Comment le verriez vous ?

○ Un parc naturel et agricole ... C'est un territoire écologique

Ce serait

- la poursuite de l'acquisition de **connaissances, les suivis écologiques**
- **la réhabilitation** de sites écologiques dégradés
- **la valorisation des espaces naturels** (réserve naturelle de Bruges, ...)
- **des animations et des événements d'éducation à la nature et à l'agriculture**
- **le renforcement des liens entre biodiversité et agriculture**

Le Parc des Jalles est un territoire privilégié pour la mise en œuvre de la Stratégie Biodiver'Cité en cours d'élaboration

Et vous ? Comment le verriez vous ?



Un parc naturel et agricole ... C'est un territoire à vivre et à découvrir

Ce serait...

- **des panneaux (signalétique)**, pour rendre « identifiable » au public le Parc des Jalles, par une identité graphique commune à tous les sites
- **l'aménagement de sites** : pour l'accueil et la bonne information du public, les abords de sites bâtis ou paysagers remarquables, sous forme de placettes paysagères, belvédères, tables de découverte des paysages...
- **la restauration du patrimoine bâti public (patrimoine vernaculaire et identitaire)**, notamment maisons et moulins, et une valorisation de ce patrimoine autour des thématiques majeures du Parc : eau, nature et agriculture
- **l'aménagement de sentiers de découverte pour un accès limité du public à quelques sites majeurs** : tout en assurant la protection des espaces concernés, sur un plan écologique autant que des usages, notamment agricoles et économiques,

Et vous ? Comment le verriez vous ?

RETOUR SUR LA GRANDE JOURNÉE #1



TEMPS D'OBSERVATION DE DISCUSSION DE TRAVAIL



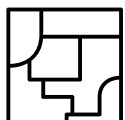
LE PERIMETRE ET L'OUVERTURE

L'objectif du parc est de concilier des usages et activités différents sur un espace commun.

L'enjeu d'une Nature-Loisirs est évoqué (balades, randonnées, sentiers pédagogiques). Cet enjeu est à concilier avec celui du maintien de l'agriculture et de la biodiversité. **L'ouverture d'une nature-loisirs doit être encadrée pour éviter les conflits d'usage.**

Le périmètre du parc des Jalles ainsi que son nom sont des sujets à discuter collectivement.

Il y a une action de sensibilisation à mettre en place pour expliquer **qu'un certain nombre d'espaces naturels doivent rester fermés au public (pour répondre aux enjeux agricoles, aux enjeux écologiques de préservation de la biodiversité ou aux enjeux de sécurité publique notamment liés au risque incendie).**



LA NATURE ET L'AGRICULTURE

La vocation agricole de ce territoire est prédominante. Il faut préserver et soutenir les agriculteurs déjà présents et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs.

“

Le **maintien et la protection de l'agriculture**, notamment de l'agriculture durable, et ressorti comme un élément prioritaire. Cette activité apparaît comme un élément fort d'identité qu'il convient de mettre en valeur mais surtout d'en assurer la protection.

”

“

Le parc ne doit pas être sanctuarisé, il doit **concilier préservation/valorisation de la nature et de l'agriculture et développement métropolitain**. Il s'agit d'y faire venir des gens qui y travailleront et y habiteront et pas seulement des promeneurs.

”

“

Il s'agit de respecter et valoriser la nature tout en intégrant les activités qui sont **envisageables** ; **certains endroits doivent être protégés pour ne pas être détruits mais d'autres doivent pouvoir évoluer** en conciliant les enjeux naturels et de développement.

”

“

La préservation de la biodiversité, pour les nombreux services qu'elle rend et notamment les services liés à l'agriculture, paraît prioritaire également.

”



LES POINTS DE VIGILANCE

La thématique du foncier soulève des inquiétudes qui devront être prises en compte.

Il est nécessaire d'avancer sur la définition des actions de préservation et valorisation de ce territoire sinon le temps et la pression foncière métropolitaine risquent de détériorer cet espace. Aussi, le changement climatique risque également de causer des dommages sur le territoire : il est nécessaire de l'anticiper dès aujourd'hui.

Il faut être vigilants face à la pression foncière et à l'urbanisation qui font disparaître un certain nombre de terres naturelles et agricoles et augmentent un certain nombre de risques. D'une manière générale, le foncier paraît être un enjeu sensible à la fois par la pression liée à l'artificialisation des sols mais également par les incidences sur la valeur du foncier que pourrait avoir le Parc des Jalles.

Il est important de créer une culture du dialogue pour élaborer un projet qui réponde aux intérêts de tous. Le projet du Parc des Jalles est justement l'occasion de clarifier et localiser les usages à attribuer à ce territoire mais aussi l'occasion de travailler différemment.



L'IDENTITE ET LA SENSIBILISATION

L'objet du parc, son contenu et son identité sont à travailler. À ce titre, l'association des différents acteurs du territoire permettra de définir le projet de manière collective.

Il existe un fort **enjeu d'appropriation** du parc : à la fois par les acteurs locaux mais aussi par les usagers et personnes extérieures. Il est important de **construire une identité et une image au parc des Jalles**, afin de communiquer sur ce territoire.

Un fort enjeu de **connaissance** et **d'identification** du territoire est mis en lumière, non dans l'optique de créer un vaste territoire de promenade mais plutôt pour permettre aux différents acteurs de s'identifier entre eux comme appartenant au même territoire et ainsi favoriser la collaboration.

Enfin, beaucoup d'attentes sont exprimées à la fois en termes de **concertation** et de **co-construction** mais également en termes de **sensibilisation** et de **pédagogie** sur la nature, le paysage, la biodiversité, les activités agricoles, etc.

ATELIER DE DÉFINITION DU PROJET TERRITORIAL

Un atelier prospectif

3 groupes pour chaque thème

- Territoire productif
- Territoire vivant
- Territoire écologique



Au bout de **20 minutes**, chaque groupe change de thème !

Objectif

Portrait Territorial
Vision commune du territoire

Atelier prospectif
Objectifs communs sur la durée

Projet Territorial

Restitution

Une restitution synthétique est faite par un animateur ou une animatrice référente pour chaque groupe

Quelques règles
du jeu ..!

On s'écoute !

On se respecte !

On laisse l'autre
aller au bout de
son idée...

3 IDENTITÉS DU PARC

-  Territoire productif
-  Territoire vivant
-  Territoire écologique

○ Un atelier participatif de co-construction



LES STANDS DE CONCERTATION

○ La cartographie d'acteurs

● Objectifs

- Ce stand consiste à afficher l'ensemble des **grandes catégories d'acteurs** présents sur le territoire, selon la **nature** de leurs activités (productive, à protéger et de loisir) et de leur **catégorie** (institutionnel, associatif, habitants, propriétaires, économique etc.)
- Les acteurs présents lors de la journée de concertation peuvent venir s'identifier dans ces grandes catégories afin de créer un **répertoire** de personnes concernées par les objectifs du Parc des Jalles.
- Les acteurs pourront ainsi avoir une **vision d'ensemble** sur le **système de partenariats** existant ou à créer.



Sites à visiter



Objectifs

- A partir d'une carte globale du territoire, les participants sont invités à venir positionner des gommettes sur les sites qui, selon eux, sont intéressants à visiter car ils reflètent des **particularités du territoire**, en matière de paysage, activité, risque etc.
- Ces gommettes sont numérotées et chaque numéro est retranscrit sur un support sur table. Ainsi, tout participant qui dépose une gommette sur la carte devra écrire en face du numéro correspondant sur le support table les **raisons pour lesquelles cet endroit est intéressant**, des **contacts** etc.
- Ce stand servira à identifier des lieux à visiter lors de la **Grande Journée 3**



Quel nom pour le Parc Naturel et Agricole métropolitain des Jalles ?



Objectifs

Ce stand permettra d'identifier quelles sont les propositions de nom pour le futur Parc des Jalles en laissant place à la libre expression du public.

LES PROCHAINES ÉCHÉANCES



Les dates à retenir

- Un compte-rendu envoyé par mail et disponible sur le site www.participation.bordeaux-metropole.fr
- La **troisième Grande Journée le 25 juin 2019** pour co-construire un scénario stratégique et opérationnel
- Ajustements opérationnels et rédaction d'un rapport complet pour l'enquête publique en septembre 2019



**MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION !**